

Café-visio GTIO RG

11 juin 2025

Présentation du GTIO

Ce groupe de travail vise à structurer et accompagner la préservation, caractérisation, évaluation et valorisation des Variétés et des Races patrimoniales en Occitanie en vue d'accélérer la transition agroécologique.

Bon à savoir

La Région Occitanie finance 15 Défis Clés dans le but de réunir des communautés scientifiques du territoire autour de programmes de recherche en lien avec des domaines stratégiques d'avenir.

Octaave est l'un de ces Défis Clés, il vise à structurer une communauté scientifique autour des transitions des systèmes agricoles et alimentaires vers l'agroécologie.

Le dispositif des GTIO (groupes de travail interdisciplinaires d'Octaave) a été mis en place par le Défi Clé Octaave pour proposer un cadre de réflexion et de partage d'expérience entre scientifiques et avec des acteurs du territoire. Chaque GTIO doit s'organiser autour de la production d'un livrable ou la réalisation d'une action.

Plus d'informations sur la page web : <https://octaave.univ-toulouse.fr/gtio-ressources-genetiques-rg/>

Initiative TiersDiv – Tiers-lieu itinérant au service de la biodiversité cultivée et sauvage avec une diversité d'acteurs

Présentation par Mathieu Thomas, Chercheur à l'UMR AGAP, CIRAD et Manon Bouët, gestionnaire CRB Légumes, INRAE

- Pourquoi TiersDiv ?

Dans un contexte de polycrises, où plusieurs phénomènes extérieurs perturbent notre système alimentaire et remet en question notre capacité d'adaptation, TiersDiv se construit autour de l'hypothèse qu'il faut mobiliser un maximum de diversité pour s'adapter aux changements en collaborant avec les acteurs de cette diversité.

Jusqu'ici, la recherche publique a eu l'habitude de travailler avec les acteurs privés de la gestion de la diversité cultivée (sélectionneurs et coopératives), mais moins avec les acteurs de la société civile impliqués (agriculteurs, organisations paysannes, maisons des semences, jardiniers, etc.). L'objectif de l'initiative TiersDiv est donc de renforcer les liens entre Recherche publique et société civile sur ces questions.

Faire ensemble, impose de lever un certain nombre de blocages d'ordre relationnel, institutionnel, technique, réglementaire, conceptuel... entre les acteurs. Il y a un enjeu à apprendre à se connaître.

- Acteurs et gouvernance

TiersDiv regroupe des acteurs de la recherche institutionnelle, des conservatoires et des organisations de la société civile. Cette initiative vise à développer des apprentissages croisés, en testant, en menant des projets ensemble et en cherchant à pérenniser une dynamique commune. C'est un collectif informel qui fonctionne sur du temps moyen/long.

Sa gouvernance est collaborative : les décisions sont prises à plusieurs, par un comité représentatif des 3 types d'acteurs.

- **Mode de fonctionnement**

Crée en 2019 suite à plusieurs ateliers multi-acteurs, le souhait initial était de retravailler la gouvernance des banques de gènes pour qu'elles prennent mieux en compte la diversité des acteurs impliqués dans la gestion de la diversité. Mais cela a rapidement fait face à des difficultés.

Le mode de fonctionnement est d'accompagner des collectifs qui sont confrontés à des problématiques qui relèvent de la diversité cultivée. Les demandes peuvent venir des personnes actives dans TiersDiv, mais aussi de personnes de l'extérieur qui ont entendu parlé de cette initiative et souhaitent partager une problématique concrète avec une diversité d'acteurs.

TiersDiv, ne possède pas de modèle économique fixe, mais fonctionne en menant des projets ponctuels et en s'associant à d'autres initiatives.

Témoignage de Manon Bouët, gestionnaire du CRB Legumes

TiersDiv a permis de constituer un réseau précieux pour bénéficier de retours d'expériences des utilisateurs, de participer à des événements (ex. Sème ta résistance), de partager des semences, d'échanger et d'apprendre des autres. Cela a ouvert à de nouvelles collaborations avec une diversité d'acteurs.

Exemples de ce que peut porter TiersDiv

Dans le cadre de Sème ta Résistance à Antibes en 2024, un atelier a été organisé sur les complémentarités possibles entre Recherche, CRB et organisations paysannes. La participation d'une diversité de pays à cet atelier a permis des partages d'expérience et donc une mise en perspective de ce qu'on expérimente en France.

En s'associant à d'autres réseaux et sur la base de demandes de certains collectifs, un atelier multi-acteurs a été organisé en novembre 2023 pour réfléchir à comment faciliter l'accès aux semences stockées dans les CRB ? Et comment stocker des semences paysannes dans les CRB ?

- Faciliter l'accès aux semences des CRB : L'enjeu est de faire connaître les CRB (souvent rattachés aux instituts de recherche), leurs rôles et leurs obligations réglementaires. Une plaquette de communication expliquant le rôle des CRB et le processus pour y récupérer des semences a été réalisée sur la base des échanges de cet atelier.
- Stockage des semences paysannes en CRB : il n'existe aujourd'hui pas de cadre adapté pour recevoir des semences des acteurs de la société civile dans les CRB. Cet atelier a permis de définir différents scénarios pour donner un cadre et permettre le stockage de variétés conservées par quelques paysans dans les CRB afin de maximiser leur préservation. 3 niveaux en sont ressortis :
 - Niveau 1 : Prestation de conservation des graines. Pas d'utilisation de ces semences dans les projets de recherche. Seul le fournisseur peut récupérer les semences ou décider de les donner à telle ou telle personne. Peu de charge administrative et peu d'engagement du fournisseur mais favorise peu la diffusion.
 - Niveau 2 : Sous la forme d'un accord bilatéral, avec la signature d'un ATM (Accord de Transfert de Matériel). Les semences sont conservées et multipliées par le CRB, elles peuvent être utilisées dans les projets de recherche et leur diffusion se fait selon les volontés du fournisseur, inscrite dans l'accord. Cela demande un plus de démarches administratives, mais garantit aussi une meilleure diffusion.

- Niveau 3 : Le plus engageant pour le fournisseur car il demande la rédaction d'une charte collective. Plusieurs partenaires autour de la table définissent les clauses de la charte : Qui conserve ? Qui multiplie ? Quelle diffusion ? Les semences conservées peuvent être utilisées dans les projets de recherche, et leur diffusion dépend des termes de la charte. En revanche, cela demande du temps de réflexion et construction en collectif.
- La mise en œuvre de ces scénarios est difficile car elle dépend des besoins et priorités de tous les acteurs, ainsi que des difficultés à lier l'échange de semences paysannes libres avec les réglementations institutionnelles. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue entre les acteurs.

Témoignage de Cyrille Pacteau, paysan

Impliqué dans TiersDiv depuis le début. Face à des problèmes de gestion du volume de multiplication chaque année, son collectif paysan a souhaité se rapprocher des CRB pour la prise en charge de la conservation des variétés à long terme.

Mais avec l'évolution de la société, ils font aujourd'hui face à des difficultés pour multiplier les semences paysannes. La disponibilité des paysans est restreinte et les démarches administratives trop lourdes pour pouvoir conserver des variétés en CRB.

Il est essentiel d'aller voir ce qui se passe réellement sur le terrain. Il y a une réelle difficulté à conserver des semences paysannes pour les paysans, mais la crise économique dans laquelle on est ne leur permet pas de passer du temps sur des démarches administratives. Les structures de semences paysannes tentent de préserver au maximum les variétés, avec les moyens du bord et avec un temps limité pour réfléchir dans ces espaces multi-acteurs. On voit de plus en plus de collectifs mettre en place des espaces de stockage locaux (dans des frigos, pas dans les meilleures conditions, mais c'est une nécessité).

On observe une prise de distance par rapport aux démarches administratives, trop loin de la réalité du terrain. Les multiplicateurs ont besoin d'assurer un revenu. En restant concentré uniquement sur la semence, on perd la réalité, car une semence, c'est un terrain, un territoire, des savoirs. La semence doit s'inscrire dans une globalité qui s'enracine dans les territoires. Il est nécessaire de voir comment on peut générer une économie ou un savoir vivre autour de la biodiversité sur les territoires, en considérant le foncier notamment.

Une coopérative à intérêt collectif, s'est constituée sur un bassin de vie autour de comment considérer le foncier qui va accueillir des semences populations ?

Ne pas perdre de vue que les priorités des paysans évoluent rapidement avec les changements sociétaux.

Témoignage de Marie Giraud, paysanne

Ces réseaux permettent de rencontrer des gens, et pas des institutions. On apprend à se connaître et on comprend mieux. Cela donne accès à des visions différentes.

Le travail avec les CRB est important aussi pour amener un récit avec les semences.

Les liens avec ces acteurs, apportent des apprentissages (ex. séchage des semences, sorgho). La théorie donne un regard différent sur la manière dont le séchage est fait en ferme.

L'intérêt de ce collectif multi-acteurs est aussi de permettre aux paysans de documenter leurs pratiques, de manière rigoureuse. Ou de rencontrer d'autres groupes de travail, d'autres chercheurs, etc.

Les paysans peuvent apprendre de l'humilité du chercheur, et des liens avec des personnes qui pensent différemment. Cela permet un repositionnement de soi-même qui est essentiel.

Souhait de développer dans ce collectif, une réflexion sur le lien des semences avec le sol, les micro-organismes.

Coté conservatoire, les gestionnaires et techniciens apprennent aussi beaucoup des paysans et de leurs visions. Prendre conscience qu'une graine c'est une histoire et un savoir-faire, par exemple. C'est donnant-donnant.

Echanges

- Il semble important d'avoir de la documentation sur les variétés, les pratiques, les méthodes de conservation et de séchage. Y a-t-il des bonnes pratiques qui ont été documentées ? Cela pourrait aider les paysans face à une problématique particulière.

Dans les CRB, il est obligatoire de documenter les accessions, à minima avec les données passeport (origine et année d'introduction, parfois fournisseur, etc.), mais cela n'est pas effectif pour les plus vieilles accessions. Dès que c'est possible, il y a plus d'informations (parfois observations sur les comportements de la plante face à la sécheresse, aux maladies, etc.). La gestion de données devient centrale dans les CRB.

Il existe aussi quelques protocoles, différents selon les espèces et les CRB. Mais il n'y a pas d'échange spécifiquement là-dessus avec d'autres acteurs. Ce sont des sujets à creuser.

Il existe d'autres espaces qui s'emparent de ces questions : l'espace LLD (Let's Liberate Diversity) par exemple, où le sujet de stockage, tri des semences est discuté dans le but de préserver à long terme les semences *in situ*.

Exemples de documents techniques produits par le LLD :

https://dynaversity.eu/wp-content/uploads/2021/04/CSB_Dynaversity_Manual1_FR.pdf

https://dynaversity.eu/wp-content/uploads/2021/04/CSB_Dynaversity_Manual2_FR.pdf

https://dynaversity.eu/wp-content/uploads/2021/07/Manual3_FR.pdf

Au sujet des données, il faut tout de même se méfier de leur appropriation par des entreprises privées qui ont un objectif purement économique. La Maison des Semences Paysannes a mis en place une base de données autour des semences paysannes, mais il est essentiel que les collectifs gardent leur autonomie sur ces données.

D'un point de vue réglementaire, le MTA est aussi une protection du droit des paysans, contre l'appropriation ou le brevetage. En Europe, il n'y a pas de brevet sur les plantes, uniquement sur des marqueurs génétiques. Mais, il faut rester vigilant car cela peut changer avec la nouvelle réglementation sur les NGT (New Genomic Techniques).

- Au niveau de TiersDiv, comment les échanges dans le COPIL se traduisent-ils sur le terrain ? Y a-t-il des espaces d'échanges entre paysans qui discutent de certaines variétés par rapports à leurs réalités ? Et des échanges entre paysans – techniciens et chercheurs qui peuvent avoir des choses à partager ? A Cuba, par exemple il existe le système d'innovation

agricole locale qui permet à des groupes d'agriculteurs d'échanger régulièrement entre eux et avec des chercheurs.

Dans TiersDiv, il y a 3 modalités qui permettent de se rencontrer : les visites croisées (2 à 3 jours, avec visite d'un CRB et d'une maison de semence ou artisan semencier) ; les Journées TiersDiv ; et les projets (ex. Eleveurs des causses gardois).

- Comment expliquer la situation complexe que les paysans rencontrent aujourd'hui ?

Au moment du COVID, il y a eu un réel engouement, puis un désintéressement. La Bio ne se porte pas très bien, la demande en semences paysannes diminue.

Des coopératives comme la SCIC Graine del pais, par exemple déposent bilan.

- Les thématiques soulevées aujourd'hui sont très importantes pour différents pays. En Algérie, même s'il n'y a pas le même niveau d'organisation paysanne, les problématiques de gestion et conservation des semences sont similaires. Sur le plan réglementaire, un cadre est en train d'être définit, et des maisons de semences sont mises en place.

Prochaines rencontres du GTIO

- Cafés-visio :

Dates :

11 septembre 13h30-15h

7 novembre 13h30-15h

11 décembre 13h30-15h